## CCCV.

Le Prince d'Orange consent à ce que Lamoral d'Egmont soit mis en liberté sous conditions. (Mss. B.)

1580 4 Septemb.

Son Excellence, Ayant entendu les Requestes faictes par Mesdamoiselles Franchoise et Sabine Degmont requerans la liberte de Monsieur Lamoral Degmont leur frere, prisonnier en ceste ville, ensemble du S<sup>r</sup> de Boucle premier Eschevin de dicte ville, pour la delivrance du S<sup>r</sup> Gille Borluut son frere a present prisonnier en la ville de Quesnoy. Et sur ce en ladvis des quatres membres de Flandres ptement assamblez en ceste ville, a consenty et accorde; consente et accorde par cestes: que ledt sieur Lamoral soit mis es mains dudt S<sup>r</sup> de Boucle, pour estre mis en liberte sur sa foy et promesse. Cependant quon traictera leschange et delivranche de son dt frere et le S<sup>r</sup> de Marquette avec ledt S<sup>r</sup> Lamoral. Faict a Gand ce quatriesme jour de Septembre 1580.

GUILLE DE NASSAU.

## CCCVI.

Lettre du Prince d'Orange aux Magistrats d'Ypres.

— Il insiste pour qu'on aille immédiatement au secours de Bouchain (1). — Il faut des fonds pour payer les Écossais. (Arch. Y.)

Messieurs. Vous scavez en quel estat les affaires se trouvent presentement en ces quartiers, vous scavez aussy combien il est

<sup>(1)</sup> Lorsque le prince d'Orange écrivit cette lettre il ignorait que Bouchain venait de capituler. Voyez No CCCIV, t. II, page 118.